

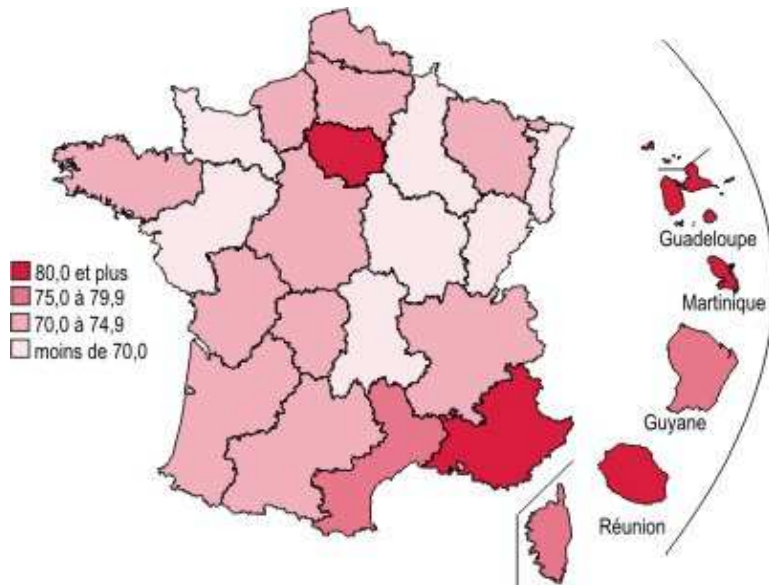


La France est une des grandes puissances économiques mondiales (5^{ème} en 2010).

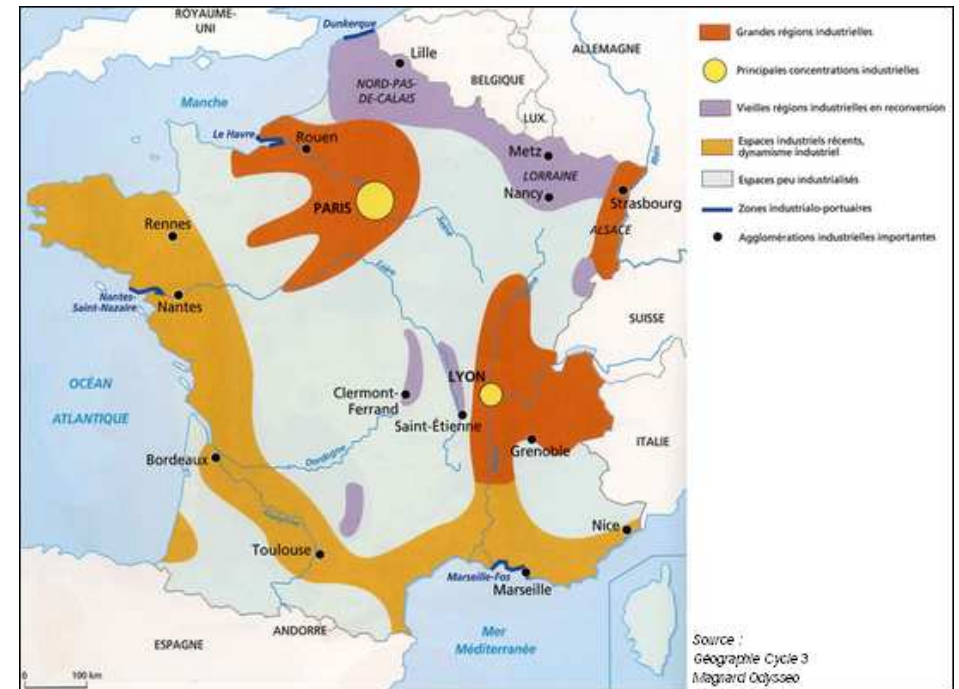
Son économie repose en grande partie sur le secteur **tertiaire** (services) qui concerne 78 % de la population active tandis que le secteur **primaire** (agriculture, pêche) n'en représente que 4 % et le secteur **secondaire** (industrie) 18 %.

Le secteur tertiaire regroupe des domaines très variés : le commerce, les services, le tourisme, les loisirs... Son expansion marque de façon importante l'évolution des paysages : la périphérie des villes est transformée par l'implantation de zones commerciales ou artisanales. La France est aussi le pays le plus **touristique** du monde : tourisme littoral (sud de la France), tourisme montagnard (sports d'hiver), tourisme vert, tourisme culturel (patrimoine) et tourisme artificiel (parcs de loisirs) y sont très développés.

La part du secteur tertiaire dans l'emploi (en %)



Les espaces industriels français



L'implantation des zones industrielles (technopôles, parcs industriels) est étroitement liée aux axes de communication.



Secteur tertiaire : Il regroupe les activités qui correspondent aux besoins des habitants : administrations, commerces, loisirs, ...

Technopôle : Zone où se côtoient industries de haute technologie, universités, grandes écoles...

Zone industrielo-portuaire : Zone industrielle installée dans un port, accueillant les navires du commerce mondial.